



Compte rendu des Assemblées Générales des Personnels du SPIP de la Somme

Les personnels du SPIP de la Somme, syndiqués et non syndiqués, se sont réunis en Assemblée Générale les lundi 29 février 2016 et mercredi 9 mars 2016 et ont exprimé leur mécontentement et leur colère, de façon unanime quant aux points suivants:

- le maintien de la pré-affectation des CPIP stagiaires en dépit de l'engagement de la DAP de mettre fin à ce système, générateur d'inégalités de traitement des stagiaires et de difficultés de fonctionnement des antennes impactées
- l'absence d'évolution statutaire et indemnitaire de la filière insertion et probation depuis 2010 alors même que tous les autres corps de l'administration pénitentiaire ont fait l'objet de considérations en ce sens, la Direction de l'Administration Pénitentiaire excluant notre filière sciemment
- l'inégalité de traitement dont sont victimes les ASS ayant intégré le corps des CPIP sur le calcul de leurs droits à la retraite
- les conditions matérielles et en terme de ressources humaines dégradées affectant le SPIP de la Somme

Les personnels somment les cabinets de la DAP et du Garde des Sceaux de répondre immédiatement à ces points et de faire droit à ces demandes légitimes.

Dans l'attente de nouvelles décisions, les personnels du SPIP de la Somme ont décidé:

- d'aviser les différents élus locaux, députés et sénateurs, et ministres se prévalant du département de nos problématiques et du mépris affiché envers la filière insertion et probation (décision prise à l'unanimité des présents)
- d'appeler à une manifestation nationale ainsi qu' à une manifestation régionale afin de démontrer à l'Administration notre cohésion et notre détermination (décision prise à l'unanimité des présents).
- De participer à l'action nationale «Merci Pour Tout» prévue le jeudi 10/03/2016 (décision prise à l'unanimité moins une abstention)
- De ne plus participer aux réunions de service à partir du 10/03/2016 (décision prise à l'unanimité moins une abstention).

Afin d'évaluer les capacités d'écoute et de réaction de nos interlocuteurs institutionnels, une nouvelle assemblée générale se réunira très prochainement.

Si besoin, la mise en place d'éventuelles modalités d'action plus persuasives sera démocratiquement débattue.

Amiens le 11 mars 2016